



Comité des droits économiques, sociaux et culturels**Décision adoptée par le Comité en vertu du Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels concernant la communication n° 129/2019***

Communication présentée par : C. P. V. H.

Au nom de : L'auteur et ses enfants

État partie : Espagne

Date de la communication : 19 mars 2019

Objet : Expulsion d'un logement que l'auteur continuait d'occuper après l'expiration du contrat de bail

Question(s) de fond : Droit à un logement suffisant

Article(s) du Pacte : 11 (par. 1)

Réuni le 5 mars 2020, le Comité des droits économiques, sociaux et culturels, ayant pris note du désistement de l'auteur, qui indique avoir trouvé un logement de remplacement suffisant, a décidé de mettre fin à l'examen de la communication n° 129/2019, conformément à l'article 17 de son règlement intérieur provisoire relatif au Protocole facultatif.

* Adoptée par le Comité à sa soixante-septième session (17 février-6 mars 2020).

